

AVENANT À UN CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Entre les soussignés :

Le Client :

Nom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

Représenté par : _____

Le Prestataire :

Nom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

Représenté par : _____

Préambule :

Le présent avenant a pour objet de modifier certaines clauses du contrat de prestation de services initialement conclu entre les parties. Toutes les autres dispositions du contrat initial restent entières et inchangées.

Article 1 – Objet de l'avenant :

Le présent avenant modifie les termes du contrat initial comme suit : (détailler les modifications, ajouts ou suppressions).

Article 2 – Durée de l'avenant :

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa signature par les deux parties et sera applicable pour la durée restante du contrat initial, sauf disposition contraire expressément prévue.

Article 3 – Conditions financières :

Les conditions financières prévues dans le contrat initial sont modifiées comme suit : (préciser les nouveaux tarifs, modalités de paiement, etc.).

Article 4 – Maintien des autres clauses :

Toutes les autres dispositions du contrat initial qui ne sont pas modifiées par le présent avenant demeurent inchangées et pleinement applicables.

Article 5 – Litiges :

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent avenant, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du Prestataire.

Le Client

Le Prestataire

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/avenant-a-un-contrat-de-prestation-de-services/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.